

# AMÉLIORER L'INTERMODALITÉ DANS LES QUARTIERS DE GARE, À L'INTERFACE DES ENJEUX TRANSPORTS ET PROJET URBAIN

1 jour

690 € HT, Élu : tarif modulable.  
Déjeuner inclus

15 novembre 2022

Au cœur des projets de transport et des projets urbains, les stations, gares et pôles d'échanges sont plus que jamais considérés et vécus comme des lieux de centralité. Parties intégrantes d'un quartier, tous les modes de mobilité urbaine s'y croisent et des flux souvent massifs convergent et s'y diffusent, dessinant une "aire de chalandise" dont l'échelle et le fonctionnement ne sont pas faciles à appréhender. Améliorer l'intermodalité et les circulations dans les quartiers de gares est donc une condition pour optimiser les rabattements et la diffusion des flux depuis et vers le pôle d'échanges, et renforcer son rayonnement. Il s'agit pour cela de s'appuyer sur une palette d'actions : aménagements intelligents de l'espace public, information voyageurs, jalonnement, services...

Cette formation abordera les enjeux d'intermodalité dans les quartiers de gare de manière élargie et transversale. Elle proposera des pistes d'actions et des outils pour améliorer la prise en compte des rabattements en fonction des modes. Elle s'appuiera sur des exemples de bonnes pratiques et sur des cas concrets d'aménagement de quartiers de gares franciliens.

## Public concerné

- Collectivités locales, administrations déconcentrées, chambres consulaires, Sem, EPF, EPA, SGP.
- Cadres et managers du conseil et d'entreprises privées.
- Élus et collaborateurs.

## Objectifs

Comprendre les besoins et enjeux d'aménagement et de services, savoir mener une réflexion et des actions pour améliorer l'intermodalité dans les quartiers de gare.

## Compétences visées

À l'issue de la formation, vous saurez :

- aborder les questions d'intermodalité dans les quartiers de gare de manière élargie et transversale,
- repérer les enjeux de rabattement associés à un quartier de gare, en lien avec le contexte francilien,
- proposer des pistes d'amélioration.

## Outils pédagogiques

Exposés théoriques et techniques illustrés d'études de cas. Une large place sera donnée aux échanges.

**Coordination de la session :** Dominique RIOU, ingénieur-urbaniste transports, département Mobilité et transports, L'Institut Paris Region

## Informations pratiques

Le nombre de participants est limité à 15 pour permettre les échanges et l'appropriation des concepts et méthodes. Le déjeuner (si présentiel) et le dossier documentaire sont inclus dans le prix.

**Lieu :** L'Institut Paris Region – 15, rue Falguière 75015 Paris.

## Inscription

Merci de renvoyer (avant le 28 septembre 2021) le bulletin complété et signé à l'adresse suivante : [formations@institutparisregion.fr](mailto:formations@institutparisregion.fr). Vous recevrez une convocation confirmant votre inscription et une convention de formation.

Des formations sur mesure peuvent être élaborées avec vous ou adaptées à partir de formations existantes.

**Information inscription :** Béatrice Mercier - Tél. : 01 77 49 79 14

Les « Essentiels », cycle de formations de L'Institut Paris Region, délivrées par des experts reconnus, se caractérise par un format compact, dans un souci permanent de concision et d'actualité.

# PROGRAMME DE LA FORMATION

## 15 NOVEMBRE 2022

*En fonction de la situation sanitaire, cette formation pourra être proposée en distanciel.*

**9 H 00**

### **OUVERTURE ET TOUR DE TABLE**

- **Brigitte GUIGOU**, responsable Formation à L'Institut Paris Region

### **INTRODUCTION ET PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE**

- **Dominique RIOU**, ingénieur-urbaniste transports, département Mobilité et transports, L'Institut Paris Region

### **ÉVOLUTION DE LA MOBILITÉ QUOTIDIENNE ET NOUVEAUX MODES ET SERVICES DE MOBILITÉ : QUELS IMPACTS SUR L'INTERMODALITÉ ?**

- **Frédérique PRÉDALI**, Urbaniste des transports, département Mobilité et transports, L'Institut Paris Region

### **EN ÎLE-DE-FRANCE, QUELS TYPES DE GARES POUR QUELS MODES DE RABATTEMENT ? ÉLARGIR LA FOCAL : BESOINS ET ENJEUX PAR MODE À L'ÉCHELLE DU QUARTIER DE GARE, PRÉSENTATION D'ÉTUDES DE CAS**

- **Dominique RIOU**, ingénieur-urbaniste transports, département Mobilité et transports, L'Institut Paris Region

### **LES ACTIONS EN FAVEUR DES L'INTERMODALITÉ AUTOUR DES QUARTIERS DE GARE ET LES ENJEUX DE RABATTEMENT VERS LE TRANSPORT FERROVIAIRE LOURD**

- Île-de-France Mobilités et/ou Société du Grand Paris

### **12 H 30 : DÉJEUNER EN COMMUN**

**14 H 00**

### **COMMENT AU-DELÀ DES CONCEPTS, UNE APPROCHE TERRITORIALISÉE PAR LE PROJET URBAIN EST NÉCESSAIRE ET CONTRIBUE AU SYSTÈME DE TRANSPORT ? QUEL RÔLE DES POLITIQUES FONCIÈRES ?**

- **Stefan BOVE**, urbaniste, département Territoires, L'Institut Paris Region

### **ATELIER DE RÉFLÉXION, EN MÉTHODE DESIGN THINKING, SUR UN CAS FRANCILIEN DOCUMENTÉ**

Un exercice de mise en situation sera proposé aux stagiaires, par petits groupes. L'objectif sera de mobiliser les connaissances et savoir-faire acquis lors de la formation pour analyser les besoins spécifiques à un territoire et esquisser des pistes d'amélioration des rabattements sur la gare en travaillant à l'échelle d'un quartier.

### **17 H 15 : SYNTHÈSE ET BILAN DE LA FORMATION**

### **17 H 30 : FIN DE LA FORMATION**



# BULLETIN D'INSCRIPTION

Un bulletin d'inscription par personne et par formation à renvoyer par mail à [formations@institutparisregion.fr](mailto:formations@institutparisregion.fr)

<b>Contact</b> Béatrice Mercier, secrétariat formation <a href="mailto:formations@institutparisregion.fr">formations@institutparisregion.fr</a> Tél. : 01 77 49 79 14	<b>Courrier</b> L'Institut Paris Region – Formations 15, rue Falguière - 75740 Paris Cedex 15 <b>Internet</b> <a href="http://www.institutparisregion.fr/formations">www.institutparisregion.fr/formations</a>
--	--

<b>FORMATION</b>		
Intitulé :		
Dates :		
Tarif :	€ HT	€ TTC (TVA 20%)

<b>PARTICIPANT</b>	
Nom :	Prénom :
Fonction :	
E-mail :	Tél. :

<b>ENTREPRISE / ORGANISME</b>	
Raison sociale :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Code NAF :	Numéro SIRET :

<b>Responsable du suivi de l'inscription</b>	
Nom :	Prénom :
E-mail :	Tél. :

<b>Responsable de formation</b>	
Nom :	Prénom :
E-mail :	Tél. :

<b>Adresse de facturation (si différente ou prise en charge par un organisme collecteur)</b>	
Raison sociale :	
Dossier suivi par :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
E-mail :	Tél. :

En signant ce bulletin,  
j'accepte les conditions générales  
de vente disponibles sur le site internet

Fait à \_\_\_\_\_  
Le \_\_\_\_\_

Signature et cachet
---------------------

Nombre de places limité

Déclaration d'activité de prestataire de formation enregistrée sous le numéro : 11756220575.

Certification Qualiopi sous le n° 637276 pour les actions de formation. L'Institut répond donc aux critères du Référentiel National Qualité AC-REF-003-02. Elle est « référençable » par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle.

L'Institut Paris Region a été agréé par le Ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux. Cette attribution a été renouvelée le 27 juillet 2020 pour quatre ans.



REPUBLICQUE FRANÇAISE



# BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LES ÉLUS

Un bulletin d'inscription par personne et par formation à renvoyer par mail à [formations@institutparisregion.fr](mailto:formations@institutparisregion.fr)

<b>Contact</b> Béatrice Mercier, secrétariat formation <a href="mailto:formations@institutparisregion.fr">formations@institutparisregion.fr</a> Tél. : 01 77 49 79 14	<b>Courrier</b> L'Institut Paris Region – Formations 15, rue Falguière - 75740 Paris Cedex 15 <b>Internet</b> <a href="http://www.institutparisregion.fr/formations">www.institutparisregion.fr/formations</a>
--	--

Prise en charge par la collectivité ou par le DIF Élus via la plateforme « Mon compte élu ».

FORMATION			
Intitulé :			
Dates :			
Tarif :	<table border="0"> <tr> <td style="text-align: center;">€ HT</td> <td style="text-align: center;">€ TTC (TVA 20%)</td> </tr> </table>	€ HT	€ TTC (TVA 20%)
€ HT	€ TTC (TVA 20%)		

TARIFS DE LA SESSION PAR JOUR ET PAR ÉLU	
Collectivités au-dessus de 50 000 habitants	560 € HT pour 1j et 800 € HT pour 1,5j
Collectivités entre 10 000 et 50 000 habitants	490 € HT pour 1j et 700 € HT pour 1,5j
Collectivités en-dessous de 10 000 habitants	280 € HT pour 1j et 400 € HT pour 1,5j

PARTICIPANT ÉLU *	
Nom :	Prénom :
Fonction ou délégation :	
Élu(e) de la collectivité de	Date de début du mandat actuel
E-mail :	Tél. :

\*Toutes les rubriques « Participant » doivent être complétées obligatoirement

## COMPLÉTEZ CI-DESSOUS LA PARTIE A OU B SELON LE TYPE DE PRISE EN CHARGE

**A) PRISE EN CHARGE PAR LA COLLECTIVITÉ. À compléter par la collectivité**

Accord pour la participation de :

Intitulé de la formation :

À la journée de formation organisée le(s) ..... à L'Institut Paris Region.

Qui sera facturée (somme en toutes lettres) :

Paiement à envoyer à : L'Institut Paris Region 15, rue Falguière 75015 Paris	<input type="radio"/> chèque (à l'ordre de L'Institut Paris Region)
	<input type="radio"/> mandat administratif (bon de commande à L'Institut Paris Region, numéro.....)

**B) PRISE EN CHARGE PAR LE DIF ÉLUS (Caisse de Dépôt et Consignations, inscription sur la plateforme « Mon compte élu » : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/compte-elu>)**

Tous les élus peuvent solliciter le financement d'une formation auprès du DIF-Élus via la plateforme « Mon compte élu ». Pour cela, vous devez vous inscrire à notre formation sur « Mon compte élu ».

Fait à \_\_\_\_\_  
Le \_\_\_\_\_

Signature et cachet de la collectivité

Nombre de places limité



Déclaration d'activité de prestataire de formation enregistrée sous le numéro : 11756220575.

Certification Qualiopi sous le n° 637276 pour les actions de formation. L'Institut répond donc aux critères du Référentiel National Qualité AC-REF-003-02. Elle est « référençable » par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle.

L'Institut Paris Region a été agréé par le Ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux. Cette attribution a été renouvelée le 27 juillet 2020 pour quatre ans.